



**ESRP Jean Moulin**  
Établissement et Service de  
Réadaptation Professionnelle

8, rue Roger Clavier - 91700 FLEURY-MÉROGIS

☎ 01 69 25 66 00 ✉ [contact@esrpjeanmoulin.fr](mailto:contact@esrpjeanmoulin.fr)

🌐 [www.esrpjeanmoulin.fr](http://www.esrpjeanmoulin.fr)

Siret : 493 567 523 00029 - APE : 8810C

**L'ESRP Jean Moulin est un  
établissement médico-social  
fondé en 1948.**

**Il est géré par l'UMIS - l'Union  
Mutualiste d'Initiative Santé -  
comme :**

- ✓ L'Hôpital F.H Manhès (91)
- ✓ L'Ehpad Marcel Paul (91)
- ✓ Le DITEP Blésois Sud Loire (41)
- ✓ L'Hôpital St Jean (92)

**63** professionnels  
dont  
**20** formateurs

**NOS FORMATIONS** du niveau 2 au niveau 5

Dans **4 secteurs** :

Industriel - Horticole – Tertiaire - Linguistique

- Les métiers du secrétariat et de la comptabilité
- La construction électronique
- La production et la vente en horticulture
- La linguistique pour l'insertion professionnelle et sociale

**+ 200**  
personnes  
accueillies  
par an



[www.esrpjeanmoulin.fr](http://www.esrpjeanmoulin.fr)

## Taxe d'Apprentissage

**Soutenez la formation  
professionnelle et l'insertion  
des personnes en situation  
de handicap**

### Notre Mission :

- **Former,**
- **Reconvertir,**
- **Accompagner vers l'emploi**

L'ESRP Jean Moulin propose **des formations qualifiantes ou professionnalisantes** pour la reconversion des personnes en situation de handicap.

La personne accueillie bénéficie, tout au long de sa formation, d'un **parcours personnalisé** et d'un **accompagnement médico-psycho-social**.

Les périodes de stage en entreprise favorisent l'**acquisition des compétences professionnelles** nécessaires à l'exercice du métier et à l'obtention du diplôme visé.



## Pourquoi nous verser votre taxe d'apprentissage ?

Vous participez concrètement à **renforcer la qualité de notre accompagnement** et permettez aux stagiaires de bénéficier **de formations sans cesse renouvelées, répondant aux évolutions du métier et à vos besoins.**

Grâce à vous, la taxe d'apprentissage versée à l'ESRP Jean Moulin permet notamment :

- L'équipement de salles de cours
- Le financement de nouveaux dispositifs de formation
- L'achat d'équipements adaptés aux différents handicaps
- L'acquisition d'ouvrages professionnels

## Bénéficiez de notre expérience, soyons partenaires !

Appuyez-vous sur des professionnels de la réadaptation professionnelle pour la reconversion de vos salariés en situation d'inaptitude.

Accueillez nos stagiaires et co-formez, avec nous, vos futurs collaborateurs.

Participez à nos portes ouvertes ou manifestations.



## Comment verser votre taxe d'apprentissage ?

Nous sommes habilités à percevoir la taxe d'apprentissage à titre **dérogatoire.**

**Nous ne disposons pas de code UAI** (Unité Administrative Immatriculée), celui-ci n'est pas obligatoire.

Le solde de 13% de la Taxe Apprentissage 2021 à payer en 2022 est à verser directement auprès des établissements de votre choix

### Relations Entreprises Stage - Recrutement

*Chargée d'insertion*

01.69.25.67.30

01.69.25.67.28

### Taxe Apprentissage *Secrétariat de direction*

01.69.25.66.62

Contacts



# Taxe d'Apprentissage 2022 DECLARATION DE PAIEMENT à l'ESRP Jean Moulin - 91

Pour nous permettre de suivre votre dossier et vous adresser le reçu libératoire, merci de renvoyer ce bordereau par mail à Mme Thomas Fabienne [f.thomas@esrpjeanmoulin.fr](mailto:f.thomas@esrpjeanmoulin.fr) ou par courrier.

**Limite  
11/06/22**

**Nom de l'entreprise :**

N° de Siret

Adresse :

Code Postal : Ville

**Destinataire du reçu libératoire**

Prénom/Nom :

Fonction :

Tél : Email

**Merci de préciser ci- après**

Le montant de votre versement :

Par chèque  Par virement bancaire

Le nom de l'organisme collecteur :

**Coordonnées bancaires de l'ESRP Jean Moulin**

IBAN : FR76 4255 9100 0008 0041 5981 126 BIC : CCOPFRPPXXX

Date :

**Merci de votre soutien en faveur de l'ESRP Jean Moulin**